

### Le taux de chômage demeure stable en janvier

Au 31 janvier 2022, le nombre de demandeurs/euses d'emploi a diminué (-94) pour atteindre 5'414 personnes. Un niveau identique à celui que l'on a pu constater en janvier 2020 avant la crise du covid-19. À l'inverse, l'effectif de chômeurs/euses a légèrement augmenté (+3) pour s'établir à 3'460 personnes.

Le taux de chômage neuchâtelois reste stable par rapport au mois précédent et il s'établit à 3.7%. Au niveau de la Suisse romande ainsi qu'au niveau national, la stabilité prévaut également avec des taux de chômage s'établissant respectivement à 3.7% et 2.6%.

Concernant les variations mensuelles du nombre de chômeurs/euses dans le canton, l'évolution est contrastée. Les effectifs des personnes âgées de moins de 25 ans (-20) ainsi que des personnes âgées de 25 à 49 ans (-4) diminuent alors que l'effectif des personnes âgées de plus de 50 ans (+27) augmente par rapport au mois précédent. Ainsi, le taux de chômage des jeunes (moins de 25 ans) diminue de 0.1 point à 2.9% et celui des seniors (plus de 55 ans) augmente de 0.1 points à 4.0%.

En ce qui concerne les secteurs économiques, l'effectif de chômeurs/euses diminue de façon relativement importante au sein de l'horlogerie (-38), du commerce de gros et réparation d'autos et motos (-15) et des activités pour la santé humaine (-14). À l'inverse, les plus fortes hausses du nombre de chômeurs/euses sont constatées dans les secteurs saisonniers de la construction (+31) et de l'hébergement et restauration (+12), ainsi que dans les secteurs de l'hébergement médico-social et social (+19) et du commerce de détail (+12).

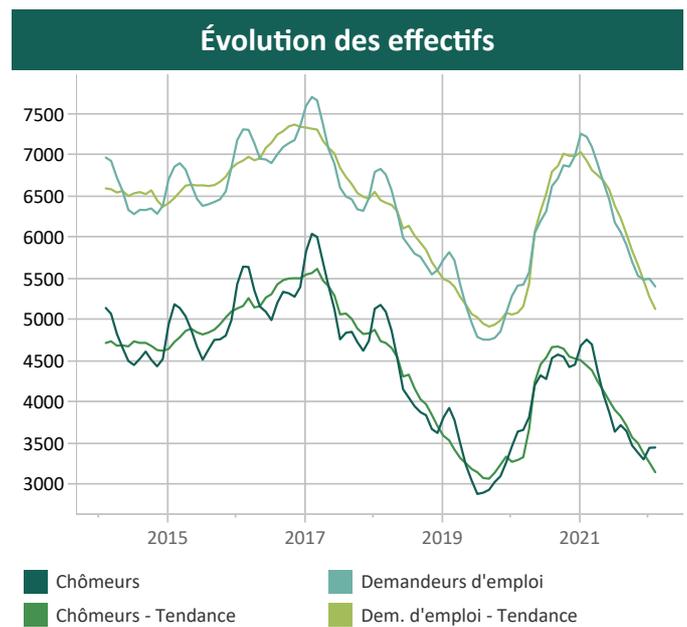
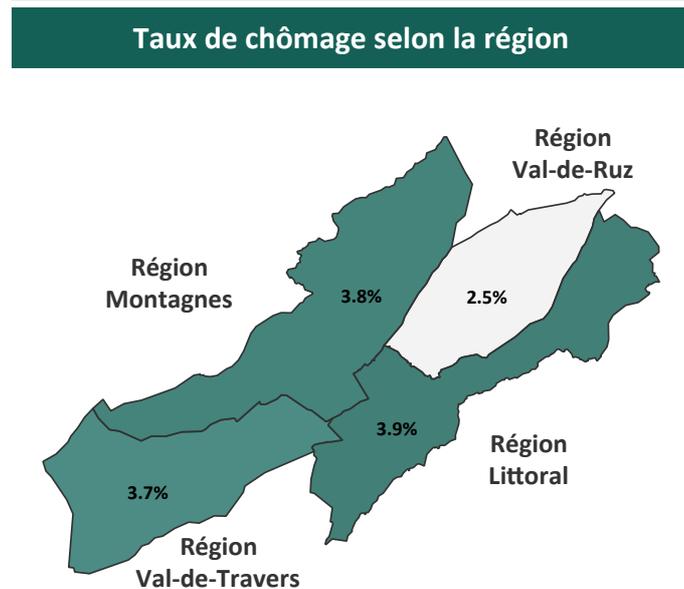
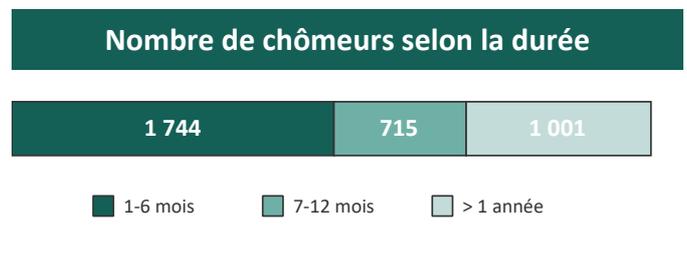
*L'ensemble des légendes se trouve à la fin du document*

Taux de chômage <sup>1</sup>	Taux de chômage jeunes <sup>2</sup>	Taux de chômage seniors <sup>3</sup>
3.7 % →	2.9 % ↘	4.0 % ↗
Chômeurs <sup>4</sup>	Chômeurs de longue durée <sup>5</sup>	Demandeurs d'emploi <sup>6</sup>
3 460 ↗	1 001 ↘	5 414 ↘



### Taux de chômage

	Janvier 2022	Variation mensuelle (en pt)	Variation annuelle (en pt)
Neuchâtel	3.7%	+0.0	-1.4
Suisse romande <sup>7</sup>	3.7%	+0.0	-1.3
Suisse	2.6%	+0.0	-1.1



# Chiffres clés et évolutions mensuelles

1 785

Places  
vacantes<sup>8</sup>

476

Emplois  
retrouvés<sup>9</sup>

97

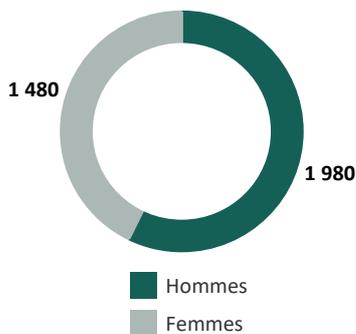
Arrivées en  
fin de droit<sup>10</sup>

69.9%

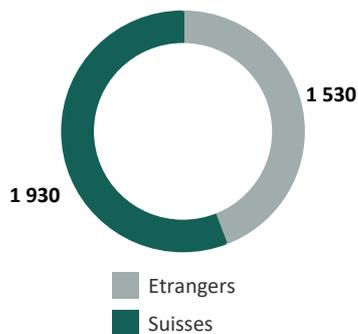
Part des  
personnes  
indemnisées<sup>11</sup>

## Profils des chômeurs

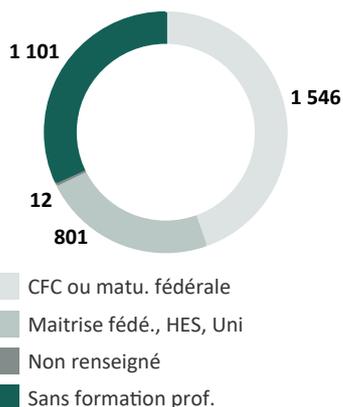
### Selon le sexe



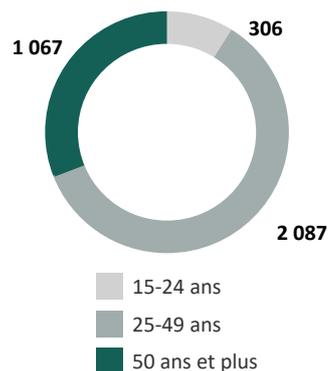
### Selon l'origine



### Selon la formation



### Selon l'âge



## Activités économiques<sup>12</sup> avec les plus grands effectifs de chômeurs



Le regroupement selon les activités économiques (NOGA) vient remplacer l'ancienne version basée sur la dernière profession exercée

La version interactive est disponible sous [www.ne.ch/StatChomage](http://www.ne.ch/StatChomage)

## Publication conjointe du service de l'emploi et du service de statistique

### Informations complémentaires :

#### Service de l'emploi

Mme Valérie Gianoli, 032 889 68 12

#### Service de statistique

M. Gérard Geiser, 032 889 68 22

### LEGENDES :

- 1) Nombre de chômeurs inscrits le jour de référence divisé par le nombre de personnes actives sur la période 2015 à 2017
- 2) Moins de 25 ans
- 3) Plus de 55 ans
- 4) Personnes inscrites aux ORP, qui n'ont pas d'emploi et qui sont immédiatement disponibles en vue d'un placement Peu importe qu'elles touchent, ou non, une indemnité de chômage
- 5) Personne inscrite à l'ORP et au chômage depuis plus de 12 mois
- 6) Demandeurs d'emploi, chômeurs et non-chômeurs, inscrits aux ORP et qui cherchent un emploi
- 7) Région composée des cantons de Neuchâtel, Fribourg, Genève, Jura, Valais et Vaud
- 8) Nombre de postes à pourvoir sur le marché du travail annoncés à l'ORP pendant le mois
- 9) Nombre de personnes ayant annulé leur dossier auprès de l'ORP au motif d'une reprise d'un emploi
- 10) Personnes inscrites auprès de l'ORP ayant épuisé leurs indemnités ou étant arrivées à la fin de leur délai-cadre. Les chiffres sont basés sur les données des caisses de chômage et ne sont disponibles qu'avec un décalage de deux mois avec d'éventuels changements rétroactifs.
- 11) Pourcentage de personnes inscrites auprès de l'ORP et touchant des indemnités par rapport à l'ensemble de l'effectif des personnes inscrites. Les chiffres sont basés sur les données des caisses de chômage et ne sont disponibles qu'avec un décalage de deux mois avec d'éventuels changements rétroactifs.
- 12) Branche économique de l'entreprise dans laquelle le chômeur a travaillé avant son inscription à l'ORP.

### SOURCES : PLASTA - SECO, service de l'emploi